

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE N° 2026-04

Immeuble : 887, 4e Rue

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné Marc Chalifoux, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, qu'une séance ordinaire du conseil se tiendra le mercredi 3 juin 2026 à 19 h, au lieu ordinaire des séances.

Au cours de cette séance, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure n° 2026-04 :

Nature et effets de la demande :

La présente demande vise à autoriser la construction d'une nouvelle résidence avec une marge avant de 4 mètres, alors que la réglementation applicable dans la zone 113 prescrit une marge avant minimale de 6 mètres.

Identification de l'immeuble visé :

Adresse : 887, 4e Rue

Lot : 5 986 028

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de cette séance.

Donné à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, ce dix-neuvième jour du mois de mai 2026.



Marc Chalifoux
Directeur général et
Greffier-trésorier